

# Table des matières



## Comment ouvrir un compte producteur découverte ?

Il ne sera disponible qu'à partir du 2 novembre 2021. Vous pourrez vous inscrire directement en ligne à ce moment-là.

## Je suis producteur invité dans un groupe, c'est un coordinateur qui gère mon catalogue. Que dois-je faire ?

“Si vos produits sont en vente sur Cagette mais que vous n'avez pas votre propre compte producteur, vos ventes sont limitées à 1000€ par an. Vous devrez ouvrir un compte producteur découverte au plus tard le 31/12/2022. D'ici là, vous pourrez choisir :

- Soit la limite de 1000€/an vous convient et vous restez en compte producteur découverte
- Soit vous voulez vendre en illimité et vous vous inscrivez à la formation

## Je vends régulièrement sur Cagette grâce à des groupes qui m'ont invité. Comment faire pour ne pas être bloqué par les 1000€/an ?

Si vous faites régulièrement des ventes et que vous risquez de dépasser les 1000€ sur l'année, ne tardez pas à vous inscrire à la formation afin de pouvoir en illimité.

From:

<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:

[https://wiki.cagette.net/le\\_nouveau\\_compte\\_producteur\\_decouverte?rev=1631778507](https://wiki.cagette.net/le_nouveau_compte_producteur_decouverte?rev=1631778507)

Last update: **2021/09/16 07:48**

